DROITS LA GARDE DES SCEAUX À LA TRIBUNE DE GENÈVE

Page 3

### **NOMINATIONS**

A la suite de celles du président du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon (CSAIG) Ismaël Oceni Ossa et du conseiller spécial du raïs, Ali Akbar Onanga Y'Obegue (L'Union du 28 février), l'ensemble des nominations au sein de la Communauté musulmane du Gabon vient d'être rendu public.

### **DRAME**

Un adolescent est mort dimanche soir à l'hôpital Marcel-Abéké de Moanda, peu de temps après qu'il a été fauché par un véhicule, alors qu'il marchait sur une voie non bitumée en compagnie de son frère. Sur le moment, l'identité comme le sexe du conducteur n'ont pu être formellement établis.

## **PROCRÉATION**

Suivant l'annonce faite voilà quelques semaines, le service dédié à la fécondation in vitro vient d'ouvrir ses portes au CHU Mère-Enfants Jeanne Ebori. Un soulagement pour les couples en mal de procréation. Pour autant, cette PMA n'est pas donnée : entre 2,8 et 3,5 millions de francs.

Page 7

Page 8

Page 5

# RESCAPÉS DE LA PERPÉTUITÉ

LA Cour criminelle n'a pas suivi les réquisitions du Ministère public en faveur d'une condamnation à perpétuité. Coupables de "vol qualifié", "viol avec torture" et "association de malfaiteurs" commis en 2012 sur une jeune femme qui a témoigné – un acte de courage salué par tous –, trois hommes ont écopé lundi, de 19 ans de réclusion pour les deux premiers et de 12 ans pour le dernier.



#### Pour moi quoi...

Ne dit-on pas que la loi est pour tous au Gabon?

En lisant hier notre Premier grand quotidien, on a appris, éberlués, que l'inénarrable leader de la centrale syndicale Dynamique unitaire est aux mains des officiers de police judiciaire ou OPJ pour une affaire de gestion de pognon. Quand une telle annonce concerne un donneur de leçons de probité, cela bouleverse...

Je sais, moi Makaya, que jusque-là, il est présumé innocent. Mais avouons que le leader syndical aurait dû éviter ça. En effet, cette affaire de SCI-Serpentin ne date pas d'aujourd'hui. On en parle depuis kala-kala. Il le sait très bien. S'il y a rebondissement, c'est qu'il y a quelqu'un qui a tenté de tout faire pour parvenir à la manifestation de la vérité. Et quand on s'appelle Jean-Rémy, on s'arme de courage pour "affronter" la justice. La démarche n'a pas été entreprise. Et nous y voilà. Star du syndicalisme de confrontation, donc d'épouvantail du gouvernement, il n'a pas daigné chercher à sauver son honneur, à prendre cette affaire au sérieux. Parce que lui, Jean-Rémy pensait que nul n'oserait se frotter à lui. Résultat, l'humiliation publique. Et pourtant, grand rassembleur de foule doublé d'un bon tribun, il aurait pu éviter ça. Car, nul n'est au-dessus de la loi. Que diront ses ouailles? Qu'il y a règlement de comptes ou volonté de le réduire au silence...?

Curieux que beaucoup ne comprennent toujours pas que l'impunité, c'est terminé. Désormais, la loi c'est la loi, et elle est pour tout le monde quoi.

...MAKAYA



## мооv Happy Days, la Data à gogo!







